



École élémentaire Crincaillé
33 Route de Myans
Les Marches
73800 PORTE-DE-SAVOIE
04 79 71 53 97
ce.0731008z@ac-grenoble.fr

Avenant au protocole de réouverture de l'école

A compter du 22 juin 2020, l'école accueillera TOUS les élèves selon une nouvelle organisation décrite ci-dessous, et ce dans le respect d'un nouveau protocole sanitaire un peu moins strict.

MODALITES DE FONCTIONNEMENT (jusqu'au 4 juillet)

- **PREALABLE IMPORTANT** : Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38° C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.
- **DISTANCIATION PHYSIQUE** : Au sein d'un groupe classe, la distance d'un minimum d'1 mètre sera respectée entre les élèves et entre adultes et élèves dans les espaces clos uniquement.
- **GESTES BARRIERES** : Ils seront mis en œuvre tout au long de la journée. Les familles penseront à fournir à leurs enfants des mouchoirs jetables ainsi qu'une gourde d'eau. Les adultes porteront un masque lorsque la distance d'1 mètre ne pourra être respectée. Les locaux seront aérés régulièrement (15 minutes au minimum toutes les 3 heures). Les lavages de mains seront maintenus aux entrées, sorties, récréations...
- Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte de l'établissement.
- **EN CAS DE SUSPICION DE COVID-19**, l'enfant sera isolé et masqué. Vous serez contactés pour venir le récupérer et aller consulter un médecin. Le retour à l'école ne se fera qu'après avis médical.
- **NETTYAGE ET DESINFECTION** : Réalisés une fois par jour. L'utilisation du matériel commun est autorisée au sein d'un groupe classe s'il est désinfecté en fin de journée.
- **LIMITATION DU BRASSAGE DES ELEVES** : Arrivées et départs échelonnés (voir horaires ci-dessous) / Circulation limitée et organisée dans les bâtiments / restauration scolaire organisée au sein du restaurant scolaire (voir modalités avec le pôle Enfance Education de la mairie).

- **HORAIRES A RESPECTER** : CP et CM2 : 8h20/11H50 ET 13h50/16H20. CE1 – CE2 et CE2/CM1 : 8H30-12H ET 14H-16H30.

- **A PREVOIR POUR LE RETOUR DES ENFANTS A L'ECOLE**

- Chaque enfant doit avoir **ses propres affaires** (cahier, trousse, crayons, stylo, colle...)
- Prévoir une tenue confortable et des **chaussures adaptées à la pratique sportive** (tous les jours où votre enfant est présent).
- En cas de pluie, prévoir un **vêtement de pluie avec capuche** pour les récréations. Si certains ne sont pas équipés, c'est l'ensemble du groupe qui restera dans la classe.

- **ACCUEIL DES ELEVES PAR GROUPE « CLASSE » auprès de son enseignant**

- **CP** : au portail à **8H20**
- **CE1** : à la **porte vitrée (salle à vocation sportive, au niveau de la contre-allée)** à **8H30**
- **CE2** : au portail à **8H30**
- **CE2/CM1** : au portail à **8H30**
- **CM2** : au portail à **8H20**

- **ACCUEIL PERISCOLAIRE (accueil + restauration scolaire)** : Les temps d'accueil périscolaire du matin et du soir sont organisés dans les locaux de l'école. Le repas de midi sera pris au sein du restaurant scolaire avec service d'un repas chaud. (voir modalités avec le pôle Enfance Education de la municipalité)

=> ATTENTION ! Les inscriptions se font toujours sur le PORTAIL FAMILLE selon les modalités habituelles.

- **EN CAS D'ABSENCE D'UN PROFESSEUR** : S'il n'y a pas d'enseignant remplaçant délégué par l'Education Nationale, les élèves de la classe concernée seront accueillis dans la cour de l'école avec 2 autres classes.

- **TRACABILITE** : Les registres d'appel en lien avec les fiches « urgence » des élèves serviront de référent pour la traçabilité. Y seront précisé la présence éventuelle d'autres adultes (AESH, enseignante d'italien).

Si votre enfant revient à l'école, vous vous engagez à respecter les modalités d'organisation d'accueil et à une régularité dans la fréquentation scolaire.

La directrice pour l'équipe enseignante